

Décharge 2006: budget général CE, Cour des Comptes

2007/2041(DEC) - 22/04/2008 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge à la Cour des comptes pour l'exercice 2006.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2009/192/CE du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2006 (Section V – Cour des comptes).

CONTENU : avec la présente décision, le Parlement européen donne décharge au Secrétaire général de la Cour des comptes sur l'exécution du budget pour l'exercice 2006.

La décision est conforme à la résolution du Parlement européen approuvée le 22 avril 2008 et comporte une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge (se reporter à l'avis du Parlement du 22 avril 2008).